

PROJET PEDAGOGIQUE

2021/2022

A.L.S.H

Péri-scolaire Élémentaire



SIVOM Vallée de la Save



SOMMAIRE

I).INTRODUCTION

II).PRÉSENTATION

- a) Le Territoire
- b) La structure : l' Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole ALAE
- c) Les Équipes
- d) Les Familles

III).LES OBJECTIFS DU PROJET PÉDAGOGIQUE

- a) Les objectifs
- b) La journée type

IV).ÉVALUATION

I). INTRODUCTION

Le projet pédagogique est construit en tenant compte du projet éducatif des ALSH périscolaire et extrascolaire du SIVOM et du projet éducatif de territoire (PEDT).

Il définit les objectifs pédagogiques travaillés tout au long de l'année par les acteurs éducatifs du SIVOM de la Vallée de la Save dans le cadre des Accueils Collectifs à Caractère Educatifs de Mineurs.

Parce qu'il n'y a pas que l'école et la famille, le temps de loisirs participe à l'éducation de l'enfant et lui offre la possibilité de se construire à son rythme dans un environnement adapté à ses envies et besoins.

C'est un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les parents, les intervenants et les enfants qui permet de donner du sens aux activités proposées, un projet qui se définit en fonction des locaux, de l'environnement, du public et des acteurs éducatifs.

Ce document rassemble les conditions d'accueil, présente le fonctionnement, les valeurs du service et les actions qui en découlent.

Ce document est amené à évoluer selon les retours des enfants, les familles, les équipes et les partenaires.

Ce document est consultable par tous, parents, équipes et partenaires ; il est à disposition et consultable sur chaque accueil de loisirs, au bureau du SIVOM de la Vallée de la Save, sur les sites des mairies.

Les Axes Éducatifs définis dans le PEDT sont les suivants et doivent être fidèles et cohérents avec le projet pédagogique

1. Accompagner les enfants en fonction de leur rythme
2. Développer la communication
3. Rendre accessible à tous les domaines culturels, physiques
4. Découvrir et optimiser les ressources locales

II). PRÉSENTATION

a) Le Territoire :

Environnement géographique :

Le SIVOM de la Vallée de la Save a été créé en 2007

Les communes qui le constituent sont : Lasserre-Pradère, Mérenvielle, Sainte-Livrade.

Les locaux du Centre de loisirs se situent sur la commune de Lasserre-Pradère en zone semi rurale, à proximité de la forêt de Bouconne, à la frontière du département du Gers.

Équipements :

Sur les différentes communes :

Sur Sainte-Livrade, une salle polyvalente, une salle des activités, un boulodrome extérieur et une aire de jeux.

Sur Mérenvielle, un stand de tir, une salle polyvalente, une crèche associative, un terrain de pétanque.

Sur Lasserre-Pradère une salle des fêtes, un City stade, deux terrains de tennis, un terrain de pétanque, un terrain intérieur de boules lyonnaises, une aire de jeux, un café associatif, une boulangerie, des jardins partagés.

Les partenaires et tissu associatif :

Les associations sont nombreuses sur le territoire et peuvent offrir une richesse de découverte culturelle, sportive et artistique pour alimenter les projets d'animations. Le lien partenarial est une ressource importante à prendre en compte.

b) La structure de l'Accueil de Loisirs

- L'A.L.S.H fonctionne tous les jours d'ouverture d'école, sur les temps appelés périscolaires MATIN MIDI et SOIR et les MERCREDIS.

Il se situe dans les locaux l'école élémentaire de Lasserre-Pradère.

Il accueille un public scolarisé allant de 6 ans (dans l'année qui vient) à 11 ans.

Les activités proposées sont variées : activités manuelles, ateliers proposés par les enfants, jeux sportifs, expressions corporelles, jeux de société...

Les animateurs vont proposer chacun à leur tour et tout au long de l'année des projets spécifiques.

- Des espaces sont à notre disposition, certains dédiés à l'accueil de l'ALSH, d'autres que nous mutualisons avec l'école :

- *Les Espaces proposés dans l'enceinte de l'école :*

la salle d'accueil ALSH, la salle de motricité, la salle des « tout-petits », la salle du RASED , le hall d'accueil (aménagé pour l'occasion), les espaces extérieurs (la cour, le préau , les espaces verts)

- *Les Espaces proposés à l'extérieur de l'école :*

le city stade, les jardins partagés, la prairie de la salle des fêtes, la salle des fêtes, le boulodrome

- *Les Espaces spécifiques :* un réfectoire de cantine, des toilettes intérieures et extérieures, une infirmerie

- Les horaires périscolaires MATIN MIDI et SOIR

L'A.L.S.H Matin : de 7h30 jusqu'à 8h30

L'A.L.S.H. Midi : de 12h10 à 14h

Les horaires périscolaires MERCREDIS

Après la classe : accueil de 11h40 à 18h30

Possibilité de départs et arrivées à 13h30

Possibilités de départs à partir de 16h30

Pour toutes les modalités d'inscriptions, annulations, tarifs, mode de paiement... se référer au règlement intérieur 2021/2022 du service animation

c) Les Équipes :

- un responsable du service animation
- un animateur référent diplômé sur site
- une équipe d'animateurs diplômés BAFA ou CAP petite enfance, BAFD, BEPEJEPS ou en cours de formation

L'équipe d'animateurs est sous la responsabilité du responsable du service animation

L'animateur référent dirige l'équipe d'animation, celui-ci veille au bon déroulement du fonctionnement sur site, manage l'organisation du travail, et veille au respect des objectifs pédagogiques définis en équipe. L'animateur référent relaie les informations « terrain » au responsable de service, des temps d'échanges et de partages de pratiques sont attendus.

Des réunions hebdomadaires (directeurs et animateurs) permettent de faire le point sur la semaine passée et définir le planning d'activité et de la semaine à venir.

Partager une idée commune de l'animation qui associe :

- Le Respect : dans la relation à l'enfant, aux familles, à l'équipe
- Le dynamisme : dans la démarche d'être « disponibilité » et « force de proposition »
- L'enthousiasme : dans l'accueil, l'attitude et avoir un profil chaleureux
- Le professionnalisme : dans la posture professionnelle (responsable de ses actes, efficace et faire preuve de discernement)

Chaque animateur doit pouvoir :

- Accueillir de manière individualisée et sans discrimination ni jugement l'enfant et sa famille
- Privilégier la communication et l'échange d'informations au sein de l'équipe et avec les familles
- Assurer la sécurité affective, physique et morale de chaque enfant
- Participer de manière active aux réunions de préparation, de régulations et de bilan.
- Élaborer des projets, mettre en place des activités et outils en cohérence avec le projet pédagogique
- Prendre des initiatives
- Réfléchir avec les enfants aux règles de fonctionnement, à l'aménagement, aux activités afin de favoriser l'appropriation par tous
- Être à l'écoute des enfants et rester disponible
- Participer de manière active aux activités des enfants qui le souhaitent (jeux, discussions, balades...)
- Exercer son droit de réserve (informations liées aux situations familiales, opinions politiques...)

d) Les Familles :

1) Impliquer les Familles

Le service Animation du SIVOM organise tout au long de l'année des événements destinées aux familles. Celles-ci peuvent participer, voire être associées à toutes les préparations.

Ces événements tels que le spectacle de fin d'année, la soirée diffusion « photos/vidéos » de l'été, la kermesse, les jeux parents/enfants... ont pour objectif de rendre acteurs les familles et offrir la possibilité de communiquer autour des actions menées par le service.

2) Favoriser l'accompagnement aux parentalités

Les temps d'accueil proposés, ont pour objectif de tisser une relation de confiance avec les familles. Des retours réguliers, des échanges individualisés sur le quotidien de l'enfant ou le déroulement de la journée sont nécessaires et essentiels pour créer le lien Professionnels animateurs/ Parents.

Les temps conviviaux de rencontres autour d'activités, d'expositions, de jeux...organisés par les animateurs et enfants, favorisent la construction du lien social grâce aux échanges dans des espaces aménagés où le partage est primordial.

Ce lien social qui ouvre sur le vivre ensemble, peut permettre aux parents de vivre des actes de solidarité, d'entraide dans leur vie quotidienne avec d'autres parents (logistique de trajets, de transports, accueil des enfants à la sortie de l'école ou de l'ALSH...)

3) Favoriser la communication aux familles :

Des mails groupés ou/et individualisés pour toutes informations concernant les inscriptions ou les changements quelconques envoyés directement les familles.

Un accueil et une disponibilité téléphonique de la part du Service Administratif sont assurés.

Un affichage régulier sur les sites d'accueil, relatifs aux informations des dates d'inscriptions, ainsi qu'aux programmes d'animation à venir (les sorties, les activités, les séjours ...) est mis en place.

Un trombinoscope des équipes permet une meilleure identification des animateurs. Les équipes sont identiques tout au long de l'année sur les temps péri et extra scolaires. Les directeurs/adjoints et animateurs restent disponibles pour tous renseignements ou questionnements à la demande des familles.

Les informations sont également postées sur le site de la mairie de LASSERRE PRADERE avec la possibilité de consulter les projets pédagogiques et éducatifs, le livret d'accueil de la structure ALSH.

III). LES OBJECTIFS DU PROJET PEDAGOGIQUE

a) Les objectifs

Objectif 1 : Les règles et l'aménagement de l'ALSH PERISCOLAIRE :

- Mise en place et connaissance des règles de vie par rapport aux lieux, locaux, matériels...
- Créer des outils visuels rappelant les règles de chaque lieu utilisé.
- Respect et appropriation des règles (évaluer, adapter, faire évoluer).
- Transmission des règles en responsabilisant les plus grands envers les plus petits.
- Permettre aux enfants de gérer leur rythme sur les trois temps de la pause méridienne.

Objectif 2 : la participation et l'implication des enfants :

- Répondre aux attentes des enfants.
- Créer des outils d'expressions (boîte à idées).
- Aménager les lieux avec les enfants suivant le thème qu'ils ont choisi (décoration).
- Mise en place des assemblées, activités menées par les enfants.
- Participer à l'entretien des espaces verts et faire évoluer le potager.

- Mise en place des petits restaurateurs (sur inscription) au moment du self : les enfants s'occupent de différentes tâches et participent à l'amélioration du service et le fonctionnement du repas (distribution de pain, servir de l'eau, faire goûter les plats, aider à couper les aliments etc...).

Objectif 3 : la découverte de nouvelles activités :

- Mise en place le midi des projets spécifiques sur des activités sportives ou culturelles Innovantes.
- Donner le choix aux enfants sur des d'activités variées.
- Responsabiliser et assumer ses choix.
- Permettre aux enfants selon leurs connaissances personnelles, de nous faire découvrir des activités et transmettre leur savoir aux autres.
 - Développer la créativité autour de l'expression (théâtre, danse, chant) afin de faire une représentation lors de la fête des écoles.

Objectif 4 : le respect et le vivre ensemble :

- Favoriser le respect au sein d'un groupe et le respect de l'adulte (comportement, langage, politesse).
- Accepter les différences : mixité sur les jeux et d'autres activités.
- Développer la notion du partage.
- Respect des règles (de vie, quotidiennes, matériels, locaux).
- Développer l'entraide entre les grands et les petits.
- Favoriser l'intégration des enfants susceptibles d'être mis à l'écart : les nouveaux arrivants, les petits lors des jeux, les différences de niveaux...

b) La journée type du périscolaire matin midi et soir

L'accueil du matin :

De 7h30 à 8h00 :

- Accueil des enfants, inscriptions sur les listes et enregistrement des codes-barres sur le listing.
- Temps d'accueil calme à l'ALSH : dessin, jeux de sociétés, lecture, jeux de constructions...

A partir de 8h00 :

- Un jeu est proposé dans la salle de motricité (les jeux sont des propositions faites par des enfants notées sur un tableau en début de semaine)
- Un temps libre est proposé dans la cour sous le préau.
- La salle de l'ALSH reste un lieu disponible pour les enfants qui souhaitent y rester

A 8h30 :

- Rangement et rassemblement dans l'ALSH pour faire l'appel.
- Passage de relai avec l'école.

L'accueil de la pause méridienne :

Les enfants de CP, pour leur 1ere rentrée en élémentaire, bénéficient d'un accompagnement plus particulier avec 2 animateurs référents sur l'année :

- Un animateur qui fait la passerelle entre l'année passée à l'ALSH de la maternelle et l'arrivée à ALSH de l'élémentaire
- Un animateur de l'élémentaire qui fait le lien

Le temps du repas, la socialisation, l'appropriation de l'espace, la gestion des émotions, des sujets sensibles sur lesquels les 2 animateurs sont vigilants, avec le souci du bien-être de l'enfant.

Cette pause se déroule sur trois temps entre 12h10 et 14h00. Cela permet de réguler le passage des enfants au self et de proposer différentes activités.

L'enfant a le choix :

- De participer aux activités proposées et aux projets suivis des animateurs.
- De proposer et de mettre en place eux même des idées de projets ou d'activités.
- De manger quand il le veut en fonction des activités choisies ou des affinités avec son entourage.
- De tout simplement rester en temps libre dans la cour ou se reposer dans l'ALSH.

Les activités : plusieurs possibilités

1^{er} temps : de 12h10 à 12h40 Ouverture du réfectoire et du self.

- Proposition d'activités sur les plannings placés à la vue et à la lecture des enfants dans la cour de l'école.
- Ouverture de la salle ALSH avec des coins permanents (jeux sur le tapis, dessins, jeux de sociétés, se reposer, coin bibliothèque.), et une activité manuelle menée par un animateur.
- Ouverture de la salle de motricité pour des jeux ou des activités encadrées par un animateur.
- Ouverture de la salle des petits pour des jeux calmes ou d'autres projets.
- Temps libre dans la cour avec un animateur en surveillance.
- Jeux, activités, projets d'animateur à l'extérieur de l'enceinte de l'école : city stade, la salle des fêtes, la prairie de la salle des fêtes, le jardin partagé, le boulodrome.

Sonnerie de la corne de brume (2 fois pour indiquer la fin du premier temps et que le deuxième temps débute) .Les enfants ont le choix à ce moment-là , ont la possibilité de changer d' activité ou pas et se dirige sur l'espace où sera posté l'animateur.

2^{eme} temps : de 12h45 à 13h10

- Ouverture du réfectoire et du self.
- Proposition d'activités sur les plannings placés à la vue et à la lecture des enfants dans la cour de l'école.
- Ouverture de la salle ALSH avec des coins permanents (jeux sur le tapis, dessins, jeux de sociétés, se reposer, coin bibliothèque.), et une activité manuelle menée par un animateur.
- Ouverture de la salle de motricité pour des jeux ou des activités encadrées par un animateur.
- Ouverture de la salle des petits pour des jeux calmes ou d'autres projets.
- Temps libre dans la cour avec un animateur en surveillance.
- Jeux, activités, projets d'animateur à l'extérieur de l'enceinte de l'école : city stade, la salle des fêtes, la prairie de la salle des fêtes, le jardin partagé, le boulodrome.

Sonnerie de la corne de brume (3 fois pour indiquer la fin du deuxième temps et que le troisième temps débute). Les enfants ont le choix à ce moment-là, ont la possibilité de changer d'activité ou pas et se dirige sur l'espace où sera posté l'animateur.

3^{eme} temps : de 13h15 à 13h55

- Ouverture du réfectoire et du self.
- Proposition d'activités sur les plannings placés à la vue et à la lecture des enfants dans la cour de l'école.
- Ouverture de la salle ALSH avec des coins permanents (jeux sur le tapis, dessins, jeux de sociétés, se reposer, coin bibliothèque.), et une activité manuelle menée par un animateur.
- Ouverture de la salle de motricité pour des jeux ou des activités encadrées par un animateur.
- Ouverture de la salle des petits pour des jeux calmes ou d'autres projets.
- Temps libre dans la cour avec un animateur en surveillance.
- Jeux, activités, projets d'animateur à l'extérieur de l'enceinte de l'école : city stade, la salle des fêtes, la prairie de la salle des fêtes, le jardin partagé, le boulodrome.

Sonnerie de la corne de brume (4 fois pour indiquer la fin du troisième temps, et que le quatrième temps signifie la fin de la pause méridienne, la fin de l'ALSH).

Les enfants sont tous dirigés vers la cour pour effectuer le passage de relais avec l'école.

L'accueil du soir :

L'accueil du soir se déroule sur trois temps :

1^{er} temps de 15h55 à 16h20 :

- Les enfants déposent leurs affaires et viennent s'inscrire à l'ALSH.
- Les enfants peuvent prendre leurs gouters à l'extérieur lorsque le climat le permet. Pour autant la salle ALSH reste à disposition pour les CP/CE1 et la salle de motricité pour les plus grands (tous les jours des fruits sont à leur disposition proposés par le service restauration).
- Un temps libre est proposé.

A partir de 16h20 :

- Premier rassemblement dans la salle de motricité.
- Vérification des présences, annonce des activités par les animateurs.

2^{eme} temps de 16h25 à 17h20 :

- Les enfants de l'aide aux devoirs vont dans une classe de l'école.
- Les enfants partent en activité avec leur animateur.

A partir de 17h20 :

- Deuxième rassemblement dans la salle de motricité.
- Annonce des activités pour la dernière partie de l'accueil.

3^{eme} temps de 17h25 à 18h30 :

- Jeu dans la salle de motricité.
- Un temps libre est proposé.
- Coins permanents dans l'ALAE et continuité de l'activité manuelle proposée par l'animateur.

c) La journée du périscolaire mercredi

L'accueil de Loisirs est ouvert le mercredi après-midi après la classe

Les Espaces dédiés au public 6/13 ans sont les mêmes que ceux utilisés pendant le périscolaire du matin midi et soir.

Les projets peuvent être spécifiques sur les temps du mercredi, dans tous les cas ils respectent les axes du PEDT et les objectifs du projet pédagogique.

d) Le repas

Des règles de vie sont affichées dans le réfectoire à la consultation de tous les adultes, des enfants. Un aménagement mural est présent avec des affiches ludiques afin de sensibiliser les enfants.

Pour aller prendre mon repas

- ✓ Je me lave les mains
- ✓ Je prends mon étiquette pour signaler ma présence
- ✓ J'entre dans le réfectoire dans le calme
- ✓ Je dis Bonjour aux agents de restauration, aux animateurs

Mon passage au self

- ✓ J'ai la possibilité de prendre du pain
- ✓ J'ai la possibilité de prendre les 2 desserts proposés ou 1 seul
- ✓ Je peux choisir l'entrée selon mon goût (une petite ou grande quantité)
- ✓ Je peux dire à l'agent de restauration que je n'aime pas le plat principal pour avoir une petite quantité que je vais essayer de goûter

Mon installation à table

- ✓ Je choisis ma place
- ✓ Je m'installe correctement sur ma chaise
- ✓ Je me tiens bien à table (propreté, respect de la nourriture)
- ✓ J'essaie de goûter aux plats

Pendant mon repas

- ✓ Je peux parler à voix basse avec mes voisins assis à ma table
- ✓ Je peux demander de l'aide aux adultes présents en levant la main (pour découper un aliment par exemple)
- ✓ Je peux interpeller les petits restaurateurs pour avoir de l'eau, du pain, ou autre

Mon repas terminé

- ✓ Je débarrasse mon plateau en marchant et respectant le parcours tracé au sol
- ✓ Je quitte le réfectoire tranquillement
- ✓ Je remercie et dis aurevoir aux agents de restauration
- ✓ Je me lave les mains

Les enfants peuvent s'inscrire pour être « petit restaurateur ».

Ils sont au nombre de trois tout au long du repas ils vont avoir les tâches suivantes : remplir les carafes d'eau, donner du pain, apporter des entrées ou des couverts oubliés, remettre les étiquettes sur le tableau de présence à la fin de la cantine, ramener les listes des présences dans les bannettes de chaque classe pour le jour suivant.

Ce rôle proposé à l'enfant et qu'il choisit, lui permet d'être acteur et responsable sur des actions de la vie quotidienne.

iV). EVALUATION :

Les diverses réunions d'équipes, échanges et retours des enfants et des parents sont un véritable point d'étape à l'évaluation du projet pédagogique et permettent d'établir des éléments quantitatifs.

Ces éléments nous permettront de définir les orientations futures et les prochains projets à mettre en place.

Attention :

Cette année et depuis la crise sanitaire, nous avons dû réorganiser le service ALSH et l'accueil des enfants SUIVANT les directives du protocole sanitaire des accueils ACM.

Le repas est pris à table, les enfants ont une place attitrée pendant une période de vacances à vacances, ils sont par groupe de niveau, ils sont servis par les adultes...

Nous informons les familles sur toutes les évolutions du *protocole sanitaire arrivants du gouvernement, par des lettres informatives régulières, qui engendrent des modifications sur les accueils proposés des ALSH.

*le protocole est consultable sur les sites de mairies